

Normes pour le ski alpin et la planche à neige dans un centre de ski

Activités pour les élèves de la 4^e à la 12^e année

Seuls les centres de ski locaux ou commerciaux dotés d'aires d'apprentissage appropriées (pentes douces) doivent être retenus pour les activités scolaires.

Équipement

- Il faut aviser les parents ou tuteurs par écrit de la participation de leur enfant à une activité de ski et de l'importance du port de vêtements et de l'utilisation d'équipement appropriés pour l'activité.
- Un parent ou le tuteur doit signer un formulaire de consentement avant que l'enfant ne participe à une activité de ski alpin ou de planche à neige à un centre de ski.
- Un membre du personnel responsable doit s'assurer que les élèves portent des vêtements d'hiver appropriés, y compris une tuque et des gants.
- Les élèves aux cheveux longs doivent se faire une queue de cheval ou garder leurs cheveux sous leurs vêtements.
- Le port de protège-poignets est recommandé pour la planche à neige.
- Le port d'un casque est exigé pour le ski et la planche à neige.
- Tout l'équipement doit répondre aux normes de l'industrie.
- Les skis et les planches à neige doivent être munis d'un système d'arrêt (freins pour les skis, courroies de rétention pour les planches à neige).
- Les éducateurs doivent aviser les parents des élèves qui utilisent leur propre équipement de l'importance d'avoir un équipement en bon état et suggérer la vérification et l'ajustement de l'équipement par un technicien reconnu.

Instructions

Avant d'entreprendre une activité, le leader de la sortie doit :

- expliquer aux élèves quels sont les vêtements appropriés;
- expliquer aux élèves comment reconnaître et traiter les engelures et l'hypothermie;
- s'assurer que les élèves connaissent bien :
 - le code de conduite du skieur alpin;
 - le degré de difficulté des pentes;
 - le rôle des patrouilleurs de pentes de ski.



Normes pour le ski alpin et la planche à neige dans un centre de ski

Code de conduite du skieur alpin

1. Avoir la bonne maîtrise de ses mouvements.
2. Céder le passage aux personnes devant soi.
3. S'arrêter à des endroits sécuritaires.
4. Avant de commencer à descendre une pente ou de s'engager sur une pente, bien regarder autour de soi et céder le passage à toute personne à proximité.
5. Si on est témoin d'un accident, demeurer sur place et offrir son aide.
6. Utiliser un système de freinage ou de courroies de rétention de l'équipement.
7. Ne pas skier après avoir consommé de l'alcool ou de la drogue.
8. Respecter les panneaux et les mises en garde et ne pas emprunter les pentes fermées.

Il faut informer les élèves des limites du centre de ski pour la pratique des activités.

Première activité recommandée

- Un moniteur de ski ou de planche à neige agréé doit répartir les élèves en groupes en fonction de leur expérience et de leur niveau d'habileté.
- Les élèves doivent participer à au moins un cours par plan d'activités, qui peut comprendre plusieurs sorties au centre de ski.
- Seuls les élèves désignés par le moniteur peuvent utiliser une planche à neige.
- Les élèves doivent skier sur les pistes que le moniteur agréé juge appropriées à leur niveau.

Supervision

- Aux endroits qui le permettent, la surveillance des pentes devrait être assurée par les patrouilleurs de ski.
- Au moins deux leaders doivent surveiller les lieux.
 - On recommande les rapports leader-élèves minimaux suivants :
 - 1 pour 10 (de la 4^e à la 7^e année)
 - 1 pour 20 (de la 8^e à la 12^e année)



Normes pour le ski alpin et la planche à neige dans un centre de ski

- Les tâches des leaders devront être clairement énoncées par le membre du personnel responsable. Les leaders doivent skier sur toutes les pentes empruntées par les élèves et aller dans le chalet de ski.
- Un leader doit accompagner tout élève blessé à l'hôpital. Il ne doit pas s'agir du membre du personnel responsable.
- On doit mettre en place un système de jumelage pour s'assurer qu'aucun élève n'est seul sur les pentes.
- On doit fixer des heures de rassemblement, à des fins de vérification, avant que les élèves commencent à skier ou à faire de la planche à neige.
- Un véhicule doit être accessible en cas d'urgence.
- Il faut avoir accès à un téléphone en cas d'urgence.

